



atteste que

ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DES PARCOURS SYNDICAUX (AVPS)

• 263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 11930998693 / SIREN : 919578351

est certifié

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Au titre des catégories d'actions suivantes :

Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Les bilans de compétences (L.6313-1 - 2°)

Les actions permettant de valider des acquis de l'expérience (L.6313-1 - 3°)

Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

CERTIFICAT B06282

Valide du 06/09/2023 au 05/09/2026 - Première émission le 06/09/2023

Vérifiable sur www.certif-icpf.org

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr



François GALINOU
Président